

TECHNICIEN BUREAU D'ÉTUDES



Le **Technicien de bureau d'études** est en charge de la conception d'une structure dans le respect des règles de l'art et de la réglementation.

Il maîtrise les outils de DAO.

Il tient compte de la sécurité dans la conception de la structure.

Il doit être capable de pré-dimensionner et calculer des structures simples, de réaliser des plans de montage.

· Evolution :
Technicien bureau d'études
➤ Ingénieur d'études ➤ Formateur



PROFIL REQUIS ▼

- Niveau DUT / BTS
- Dessin technique à la planche ou DAO
- Capacité de vision dans l'espace (3D / réalité virtuel)
- Notion de résistance des matériaux et dessin industriel